

Bâtiment du Crédit Mutuel



Le Crédit Mutuel de Walschbronn fermera définitivement ses portes au 30 septembre prochain. Les clients de la banque ont déjà été informés. La commune a décidé d'acquiescer le bâtiment pour un montant de 150.000€. Un projet d'installation d'un cabinet de kinésithérapie au rez-de-chaussée est en cours. Les loyers des deux appartements à l'étage et du futur cabinet au rez-de-chaussée couvriront les mensualités du crédit contracté pour l'achat du bâtiment.

Battue de chasse

Des battues de chasse au grand gibier auront lieu les samedis 21 octobre et 16 décembre 2023 et le dimanche 28 janvier 2024 sur le lot N°1 de la commune (à droite de la route de Waldhouse vers la douane). Des panneaux de signalisation seront placés sur les voies d'accès au territoire chassé. Il est demandé aux usagers et promeneurs de rester vigilants et d'éviter cette zone ce jour-là.

Chats errants et divagation des chiens

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants (non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur) sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs. Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3ème classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal. Si vous voyez des chats errants (ou des attroupements de chats) dans votre environnement vous pouvez le signaler en mairie afin que les dispositions soient prises.

Il est également interdit de laisser divaguer les chiens. Un chien est considéré en état de divagation s'il est abandonné, livré à son seul instinct ou qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître (hors de portée de voix, hors de portée d'un instrument sonore, ou à plus de 100 m de son maître), en dehors d'une action de chasse ou de la protection d'un troupeau.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Les permanences à la mairie évoluent. Ainsi les nouveaux horaires à partir du 1^{er} octobre 2023 sont les suivants :

- Lundi de 13h30 à 16h30 (Secrétaire)
- Mercredi de 19h à 20h (Maire et adjoints)
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (Secrétaire)

En cas de besoin il est possible de prendre rendez-vous avec le Maire au 0612323758 ou la secrétaire au 0683425621 en dehors de ces plages horaires.

Brioche de l'amitié

Cette année le conseil municipal a décidé de reconduire le versement d'un don à l'Association Familiale d'Aide aux enfants inadaptés de la région de Sarreguemines (AFAEI) sans faire de ventes de brioches de porte à porte. La somme de 350€ sera versée à l'association.

La saison du jus a commencé à la société d'arboriculture

L'atelier de fabrication du jus de pommes est ouvert depuis début septembre. Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès du président Denis Nominé au 03 87 96 52 13 pour prendre rendez-vous.

Reprise des activités du club Vi'tagym

Les activités de yoga et yoga-gym reprennent le 3 octobre dans la salle La Forge. Au programme Ana-Hatha-Yoga et Yogagym Seniors avec Andrea, Yoga sur chaise et Kundalini Yoga avec Heike. Renseignements et inscriptions auprès de Pierrette au 0770966226 ou Sandrine au 0681020972.

Reprise des activités du club des Seign'or du Weckersburg

Les rencontres du club des Seign'Or du Weckersburg à Walschbronn ont repris le mardi 19 septembre dernier à la salle socioculturelle de la Forge. De nouveaux membres seraient les bienvenus. Renseignements et inscriptions chez Sylviane au 0648303020 ou Jeanine au 0675050175.

Bruits de voisinage

L'arrêté communal du 4.6.2004, limitant l'utilisation de machines bruyantes, telles que tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc., a été modifié par délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2023.

Ainsi les nouveaux horaires d'autorisation sont de **8h à 12h et de 13h à 20h** les jours ouvrables.

Paroisse Saint Benoît

Les personnes désirant recevoir la lettre mensuelle de la communauté de paroisses par voie numérique peuvent en faire la demande à :

communaute.paroisses.
saint.benoit@gmail.com.

Autres dates à retenir

- **1er octobre** : Fête d'automne organisée par la société d'arboriculture au local arboricole de 14h à 18h. Fabrication et vente de Quetscheschlägel.
- **14 octobre** : Fête de la bière organisée par le FCWW dans la salle à Waldhouse.
- **11 novembre** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Walschbronn. Messe à 10h à l'église de Walschbronn. Dépôt de gerbes à 11h suivi du verre de l'amitié.

Nous contacter

Mairie de Walschbronn
109, rue principale
57720 WALSCHBRONN

Téléphone : 03 87 96 52 48

Courriel: mairie@walschbronn.fr

Internet: www.walschbronn.fr

Ouverte le **lundi de 13h30 à 16h30**,
le **mercredi de 19h à 20h (Maire/Adjoints)**,
le **vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h**